

## **Les apports du Conseil National de la Résistance dans nos secteurs**

### **Intervention de Jean Magniadas (deuxième partie)**

Cet après-midi sera consacré aux effets du programme du CNR pour les employés qui relevaient du champ de compétence de la Fédération des Employés et Cadres.

J'ai déjà abordé un certain nombre de ces effets positifs notamment du point de vue du reclassement du personnel de la Sécurité Sociale, je n'y reviendrai pas.

L'élément le plus important et le plus nouveau, ce sont les nationalisations concernant les secteurs du Crédit et de l'Assurance. Dans les deux cas, la préoccupation du CNR est la même. Il s'agit de stimuler la reconstruction de l'économie par sa modernisation et il faut avouer qu'elle en avait besoin car elle a quand-même été singulièrement éprouvée.

Dans le Crédit, cela va se traduire par la nationalisation de la Banque de France, qui avait déjà été plus ou moins prononcée en 1936, mais qui n'avait pas été jusqu'au bout.

Dans le Crédit, il y a encore nationalisation de quatre grandes banques de dépôt : Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale du Commerce et de l'Industrie (c'est la vieille appellation) et Comptoir National d'Escompte de Paris.

Ces deux derniers établissements (la Banque Nationale et le Comptoir National d'Escompte de Paris) seront fusionnés quelque temps plus tard pour donner naissance à la BNCI.

Simultanément, par le même mouvement, à peu près à la même époque, sont nationalisés cinq groupes de Compagnies d'Assurance : l'Union, les Assurances Générales, le Groupe de la Nationale, le Groupe du Soleil et ce que l'on appelait le Groupe des Mutuelles du Mans. La notion de groupe dans l'Assurance s'entend du fait que les Compagnies d'Assurance Vie devaient juridiquement être séparées des compagnies garantissant les autres risques (incendies, accidents, risques divers, etc...).

Alors, dans chaque groupe d'Assurance il y a toujours au moins deux compagnies parfois trois, s'il y a une société de capitalisation.

En même temps sont créés la Caisse Centrale de Réassurance, le Conseil National des Assurances et l'Ecole Nationale d'Assurance.

Les effets directs de ces diverses mesures sont assez difficiles à saisir. Ils ne sont guère identifiables.

Il faut les regarder d'assez haut pour comprendre les effets qu'ils ont pu avoir.

Alors, quels effets ?

Je pense qu'ils vont modifier ou qu'ils vont consolider, enregistrer les nouveaux rapports de force qui résultent de la période et de ses changements.

Les effets directs (ce sont les effets indirects que je viens d'évoquer) sur la situation du personnel des Banques et Assurances ne sont pas aisés à dégager car ils se confondent avec les mesures plus générales qui concernent l'ensemble des salariés : création de la Sécurité Sociale, rétablissement des droits syndicaux et tout cela s'imbrique avec les mesures plus ou moins spécifiques que l'on pourrait rechercher pour les Banques et les Assurances.

Mon opinion personnelle, comme témoin de cette période me conduit à estimer que c'est la modification des rapports de force qui suit la Libération qui va constituer le facteur principal, ce qui renvoie aux positions du patronat.

Et cela va se traduire à mon avis, d'une manière assez positive à l'époque, dans les conventions collectives dont ont bénéficié assez tôt la Banque et l'Assurance puis ensuite la Sécurité Sociale.

La Sécurité Sociale est sans doute à l'époque (je dis à l'époque) la meilleure convention collective qui existe. Les camarades qui l'ont négociée cherchaient leur inspiration du côté des meilleurs dispositifs et vont essayer de les faire passer dans la convention collective de la Sécurité Sociale.

Ils s'inspirent du statut d'EDF / GDF. C'est là, la source d'inspiration de la convention collective de la Sécurité Sociale. S'ils ne réussissent pas évidemment à obtenir le même statut, ils vont obtenir un certain nombre de choses très positives.

Cette convention collective est à l'époque par exemple quant aux règles de l'ancienneté, quant à un certain nombre de dispositions, la plus belle convention collective. Evidemment, ce n'est pas du tout le paradis terrestre, ni un idéal absolu mais c'est très certainement un très grand progrès.

La Banque obtient d'abord que sa convention collective soit nationale. L'Assurance ne l'obtient pas. Pendant longtemps, nous allons traîner dans l'assurance des conventions collectives «régionales» parce qu'il y avait

quelques grandes concentrations régionales de l'Assurance et que les patrons y tiennent beaucoup. Enfin ce cercle infernal sera brisé ultérieurement mais ce n'est pas à mettre au compte de cette période.

C'est ultérieurement (et d'autres camarades que moi sont plus compétents pour le dire) qu'interviendra une convention collective nationale.

Cependant la Convention Collective Parisienne qui sert quand même de modèle aux conventions de province et en influence les contenus bien qu'il y ait des différences. J'ai travaillé dans une compagnie d'Assurance, dont le siège social était à Strasbourg, et dont le personnel de Strasbourg était régi par la convention collective propre à l'Alsace Lorraine. Je sais donc parfaitement qu'il y avait des différences. La Convention Collective Parisienne étant meilleure que celle de la région d'Alsace Lorraine.

Le patronat tient compte du discrédit qui l'entoure et sur l'idée qu'il pourra revenir sur certaines C.C. ultérieurement.

Ceci étant, il y a donc un certain nombre de résultats positifs pour le personnel.

La création de l'Ecole Nationale d'Assurance (que j'ai un peu connue) n'a pas entraîné de grandes modifications. Cependant à l'époque, le patronat en avait une grande peur parce qu'il ne veut absolument pas d'une école qui formera des cadres mais des cadres jusqu'où ? Pas seulement des cadres intermédiaires mais peut-être même aussi des cadres de direction. Ils n'en veulent pas pour des raisons à la fois idéologiques, de principe, de classe parce qu'ils n'aiment rien de ce qui leur échappe.

Certes, il y a bien (et avant l'Ecole Nationale d'Assurances) des cours professionnels qui sont donnés par l'Ecole Polytechnique d'Assurance et par une autre association qui s'appelle l'Association Philotechnique. Il s'agit d'associations privées qui sont très largement influencées par la Fédération Patronale des Assurances. Alors, ils n'en veulent pas de cette école ; ceci dit, elle n'aura pas de grands effets. Il y a un certain nombre de salariés qui devront sans doute leur carrière personnelle au fait d'être passés par cette école, mais ça ne modifiera pas fondamentalement le régime de nomination des cadres. Les cadres sont toujours nommés à la discrétion du patronat.

Je crois que cette conclusion amène à une appréciation objective mais enfin je peux vous assurer que les patrons avaient une grande peur que l'on arrive à nommer par ce moyen les membres du personnel de direction et à avoir une influence syndicale sur l'encadrement. En tous les cas, il y avait un risque pour le patronat et il faut reconnaître qu'il l'a maîtrisé.

Je dois dire d'ailleurs, pour l'avoir vécu, qu'il porte une grande attention à cette école. Il n'aime pas cette école. D'abord elle a été prévue dans la loi de nationalisation. Rien que pour cela, elle leur déplaît par principe, je dirais. Ça touche à ce qu'il considère comme les droits intangibles du patronat.

Alors, qu'est ce qui a été le plus important dans cette période ? Finalement, je suis personnellement enclin à penser que ce sont les modifications qui ont été apportées aux conventions collectives dans l'élaboration desquelles d'ailleurs, les syndicats ont joué un rôle important.

Et, incontestablement, la CGT est très combative sur ces questions. Elle s'investit beaucoup, à commencer par les assurances avec son principal dirigeant Roger Lafon mais on est tous, plus ou moins, dans la course. Ça sera aussi vrai pour la reclassification du personnel avec les arrêtés de Croizat où le personnel sera reclassé dans une nouvelle grille. Certes, il y aura des gens qui ne seront pas contents. Ceux qui n'avaient pas bougé de position, n'étaient naturellement pas contents, c'est humain. Mais où le personnel est reclassé, la classification en elle-même apporte une certaine garantie, une certaine sécurité. Alors c'est à cela que se limitent les effets bénéfiques de la période. Il faut sans doute les voir dans le cadre corporatif, c'est ce que je viens d'essayer de faire devant vous mais il faut les voir aussi d'une manière générale.

C'est au fond les choses générales qui sont les plus importantes et par rapport aux questions générales, le patronat essaye alors de se distancer un peu. Il y a une idée qui anime tout le patronat en particulier celui des Banques et des Assurances : Il faut garder une certaine distance entre les statuts sociaux des employés et ceux des ouvriers. C'est une attitude qui aujourd'hui nous paraît un peu dépassée mais elle est encore vraie à l'époque d'autant que l'on n'entre pas alors si facilement que ça dans la Banque et dans l'Assurance. On y entre, il y a des exceptions bien entendu, à partir déjà d'un certain niveau de connaissances scolaires. Le niveau d'embauche général à cette époque, c'est généralement en moyenne plutôt (je dis plutôt parce qu'il y a des exceptions) le Brevet.

Il y a pourtant beaucoup de gens qui n'ont que le Certificat d'Etudes. Il y a d'une manière générale une modification dans le recrutement du personnel car les effectifs enflent. On va recruter notamment beaucoup de dactylos, de sténos-dactylos dont les références de connaissance sont plutôt des certificats d'aptitude professionnelle ou des brevets professionnels.

C'est-à-dire que la composition du personnel est en train de changer.

## **La Résistance dans l'Assurance**

J'étais encore un gamin, je ne l'ai donc pas connue, je ne l'ai connue que grâce aux résistants qui me l'ont racontée. Je pense d'ailleurs que pour notre Institut, ce serait un possible sujet de recherche.

La Résistance a été très différenciée suivant les entreprises. Il y a eu des entreprises où il y a eu de réels noyaux de résistance. Il y en a d'autres où il y a eu des individualités dans la résistance ce que l'on connaît mal. L'époque ne se prêtait guère au recensement !

De mémoire, je citerais de petits groupes de résistance au Crédit Lyonnais, à la Société Générale avec Gabrielle Chanteloup qui était une militante syndicale d'un grand dévouement. Il y avait un certain nombre de gens qui était dans la Résistance à la Chambre Syndicale des Employés autour de Marceau qui était le principal responsable de ce qui subsistait de la CGTU.

C'est un homme que j'ai bien connu, j'ai travaillé avec lui plusieurs dizaines d'années. C'était un homme d'une grande modestie. Pour savoir un peu ce qu'il avait fait et bien je vous assure qu'il fallait s'y prendre tôt et qu'il était difficile d'obtenir des confidences. Il fallait les lui arracher. Mais enfin on

le sait, car il y avait d'autres camarades qui étaient avec lui (Pierre Delon, le Secrétaire Général de la Fédération de cette époque l'avait bien connu ayant milité avec lui pendant des années).

On sait donc qu'il avait joué un rôle tout à fait important. Delon lui, parce que trop connu dans la région parisienne (il était conseiller municipal communiste du deuxième arrondissement de Paris) avait été envoyé par précaution dans le Nord pour y animer la Résistance où il était moins connu, où il devint un responsable important de la Résistance et celui qui le remplaçait tout à fait normalement à Paris, pendant cette absence due aux circonstances, c'était Marceau qui était, je le répète d'une grande modestie et qui à la Libération était le Secrétaire Général adjoint de la Chambre Syndicale des Employés qui groupait Banques, Assurances, Sécurité Sociale, Commerce.

Il était donc Secrétaire Général adjoint aux côtés des réformistes (la Chambre Syndicale des Employés n'ayant pas été dissoute pendant la guerre, ils y avaient conservé le pouvoir).

Des élections démocratiques conduiront après la Libération à un changement d'équipe.

Voilà ce que l'on peut dire. J'ajouterais que je connais mieux l'Assurance que les autres secteurs.

L'Assurance s'honore d'avoir compté deux dirigeants très importants de la Résistance de dimension nationale. Il s'agit de Maurice Kriegel connu sous le nom de Maurice Kriegel Valimont qui était le Président du Comité Militaire d'Action de la Résistance (COMAC) personnage qui joua un grand rôle. Il sera ensuite, après la Libération et le passage à la IVème République député de la Meurthe et Moselle. Moi, je l'ai surtout connu après parce que à l'époque, au début de la Résistance, il disparaît de l'Assurance et on le revoit après la Libération parce qu'il vient payer ses cotisations syndicales. C'était un personnage attachant. Aussi attachant que l'était un autre personnage, son ami d'ailleurs, qui s'appelait Alfred Malleret-Joinville, qui était le Général Joinville, Général des

Forces Françaises de l'Intérieur. En réalité, il était à l'origine un musicien de profession.

A l'époque de la crise, en 1936, les Assurances ont beaucoup embauché. Elles ont embauché beaucoup d'intellectuels ou de «chômeurs intellectuels» et c'est comme cela que Malleret-Joinville est entré dans l'Assurance. Il travaillait à la Nationale et ensuite, je ne sais plus trop ce qu'il a fait mais il a eu d'autres fonctions qui découlaient du rôle important qu'il avait joué dans la Résistance et il est resté un moment encore dans l'armée.

### **Alors que dire encore sur la Résistance dans l'Assurance ?**

Il a existé un noyau très important constitué à la Compagnie l'Abeille qui a été une entreprise dans laquelle il y a eu beaucoup de résistants. Il y en a eu quelques autres. A l'Abeille, il y a eu notamment des femmes remarquables puisque la question a été évoquée ce matin.

Il y a eu Colette Grandmange qui fut à la Libération la Secrétaire Syndicale adjointe du Syndicat, membre de la Commission exécutive de l'UD et qui est restée la Présidente du Comité de Résistance des Assurances. A ses côtés, il y avait une autre femme, son amie d'ailleurs, Fernande Carvin, moins connue que Colette Grandmange qui est passée à la Sécurité Sociale.

Elle est devenue je crois sous-chef du contentieux dans je ne sais plus quelle caisse de Sécurité Sociale. Elle a été aussi une résistante très active en même temps qu'elle devenait après la Libération la trésorière de la Fédération des Employés.

J'ajouterais d'autres noms, Jeannette Deriat, qui est encore de ce monde, qui devrait atteindre cette année, d'après ce que m'a écrit son fils récemment, son centième anniversaire. Elle a été à la libération la permanente de ce que l'on appelait à l'époque la Section Syndicale «Assurances» de la Chambre Syndicale des Employés.

Même si on n'en rajoute pas, il y a eu évidemment d'autres résistants. N'oubliez pas que pour apprécier la Résistance, il faut tenir compte qu'un certain nombre de militants étaient prisonniers de guerre et quelques uns déportés.

Par exemple à l'Union (UAP) il y avait des camarades qu'on aurait retrouvés, on le sait, dans la Résistance s'ils n'avaient pas été prisonniers.

Il y en a eu aussi un certain nombre de déportés à la Séquanaise, à la Turin, à la Concorde. Certains ont payé cette période de leur vie. Leurs photos ont longtemps orné les murs du Syndicat des Assurances (38 rue Blanche). Il y a donc eu une résistance. Les concentrations de personnel n'étaient pas telles qu'on puisse avoir des unités très fortes de la Résistance.

Elles ont néanmoins existé dans un certain nombre d'entreprises et puis je crois que ce qui est sans doute le plus important au cours de cette période difficile, tragique parfois, c'est que l'opinion du personnel des assurances s'est fortement modifiée.

Ce qui m'a frappé c'est non seulement l'évolution de l'opinion du personnel qui s'est modifiée mais aussi celle des cadres syndicaux d'avant guerre.

Ces cadres syndicaux étaient souvent socialisants, appartenaient au courant «ex-confédéré». A l'expérience de la guerre, ils ont muté leurs opinions. Un certain nombre ont adhéré au PCF.

Dans ma petite entreprise Rhin et Moselle (siège de Paris) et bien, les militants avec qui j'ai eu le premier le contact et qui, à la Libération, ont repris avec moi le flambeau de la CGT, c'étaient des «ex-confédérés» militants ou sympathisants du Parti Socialiste. L'expérience de la guerre avait complètement transformé leurs idées et même s'ils n'avaient pas pris de nouvelles affiliations, ils étaient incontestablement des syndicalistes qui voulaient des transformations sociales majeures.

Et je dois avouer que lorsqu'il y a eu les élections à l'intérieur de la Chambre Syndicale des Employés qui était dominée par le courant majoritaire (majoritaire était le courant socialiste, enfin ce sont eux qui dominaient) et bien ces personnes, sans aucune pression, sans même aucune propagande ont spontanément modifié leur attitude. On comptait bien que ça se passerait ainsi. Je dis la vérité.

Et j'en reviens à ce que je vous disais ce matin, le contexte, l'état d'esprit, se sont considérablement modifiés et assez rapidement. Ce sont au total, 10 ans, 12 ans où l'on est passé du désarroi à l'espoir en des transformations qui ne se sont traduites que partiellement dans la réalité.

Voilà ce que je voulais vous dire. J'ajouterais simplement à propos de cette période qu'il me semble que c'est un devoir pour notre Institut que d'essayer de travailler ce sujet autant que possible et on le peut encore car il y a parfois des archives qui mériteraient d'être exploitées.

Il y a des camarades qui ont vécu cette période, qui sont parfois retraités mais qui ont des souvenirs que l'on peut encore recueillir. Or, ces souvenirs sont absolument indispensables d'autant que nous pourrions les croiser avec ce qu'il y a de l'autre côté de la barrière qui est la collaboration du patronat de ces deux secteurs avec l'occupant et avec les forces du grand capital qui se sont particulièrement développées dans ceux-ci.

La Banque et l'Assurance ont été des pièces actives du dispositif de collaboration. Ce qui a conduit d'ailleurs à une certaine prudence du patronat au moins pendant une courte période.

Cela a permis aux syndicats dans la mesure où ils le pouvaient d'occuper le terrain, de se renforcer et de devenir une réelle puissance sociale.

Voilà ce que je voulais vous dire en introduction de notre débat et là, nous rejoignons directement les perspectives potentielles de travail de l'Institut.